



**CRRAE-UMOA**

Caisse de Retraite par Répartition Avec Epargne  
de l'Union Monétaire Ouest Africaine

**CAHIER DES CHARGES POUR LA  
FOURNITURE DE MATERIELS  
DE SECURITE INCENDIE  
A LA CRRAE-UMOA**



**Date limite de réception des offres : vendredi 24 mai 2024 à 12h 00 mn**

# SOMMAIRE

- I. OBJET.....2**
- II. PRESENTATION DE LA CRRAE-UMOA .....2**
- III. SERVICES ATTENDUS .....2**
- IV. CONSIDERATIONS GENERALES .....2**
  - 4.1 Allotissement ..... 2
  - 4.2 Régime des prix..... 2
  - 4.3 Conditions et modalités de paiement ..... 3
  - 4.4 Connaissance des conditions du marché..... 3
  - 4.5 Présentation des offres..... 3
  - 4.6 Contenu des offres..... 4
  - 4.7 Critères d'évaluation des offres ..... 4
  - 4.8 Dépôt des offres ..... 4
  - 4.9 Compléments d'informations ..... 4
- V. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES .....5**



## **I. OBJET**

Le présent cahier des charges a pour objet la définition des conditions de soumission à l'appel d'offres relatif à la fourniture de matériels de sécurité incendie à la Caisse de Retraite par Répartition Avec Epargne de l'Union Monétaire Ouest Africaine (CRRAE-UMOA).

## **II. PRESENTATION DE LA CRRAE-UMOA**

La CRRAE-UMOA est un Organisme Public International de prévoyance retraite doté de la personnalité juridique. La Caisse gère deux (02) régimes de retraite par répartition à savoir, le Régime de Retraite par Répartition du Personnel Cadre (RRPC) et le Régime de Retraite Complémentaire du Personnel Non Cadre (RCPNC), ainsi qu'un (01) Régime de Retraite Volontaire par Capitalisation (RVC). Elle gère également au profit des retraités cadres, un Fonds Autonome d'Assurance Maladie (FAAM).

Outre ses deux (02) Adhérents Fondateurs que sont la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), la Caisse est ouverte aux banques, établissements financiers et sociétés d'assurance de l'UEMOA, ainsi qu'aux institutions financières multinationales africaines dont le siège est situé dans l'un des Etats membres de l'Union.

## **III. SERVICES ATTENDUS**

La CRRAE-UMOA invite les soumissionnaires à proposer leurs meilleures offres pour la fourniture de matériels de sécurité incendie dont la liste, ainsi que les caractéristiques sont indiquées au point V du présent document.

## **IV. CONSIDERATIONS GENERALES**

Toute offre ne répondant pas explicitement aux exigences du présent document cadre sera rejetée pour non-conformité.

Aucune réclamation ne pourra être faite à la CRRAE-UMOA, quant à la justification de ses choix lors de l'adjudication.

### **4.1 Allotissement**

Le présent appel d'offres est constitué d'un (01) lot unique.

La CRRAE-UMOA se réserve le droit de modifier la composition et les quantités de ce lot, sans que les variations n'excèdent 15 % de la composition et des quantités d'origine.

### **4.2 Régime des prix**

Les prix des prestations devront être établis sous la forme d'une pro-forma, en francs CFA.

En vertu des dispositions de l'article 10 de l'Accord de Siège conclu le 8 mai 2008 entre le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire et la CRRAE-UMOA, le présent marché bénéficie du régime de l'exonération de tous les impôts, droits, taxes et prélèvements d'effet équivalent, en vigueur en Côte d'Ivoire.

En conséquence, les prix et modalités financières prévus dans le présent appel d'offres s'entendent hors taxes et hors frais de douane.



#### 4.3 Conditions et modalités de paiement

La Caisse se libèrera des sommes dues au titre du présent marché par virement ou par chèque, sur la base d'une facture correspondant au montant exigible, accompagnée de tout document attestant de l'exécution et de la validation des prestations effectuées.

Une avance forfaitaire de démarrage d'au plus 50 % du marché global pourrait être consentie par la Caisse, sur présentation d'une garantie bancaire. Elle serait déduite du paiement à effectuer à la livraison conforme des matériels, mobiliers, équipements et travaux.

Les fournisseurs préciseront les délais de livraison. Ils seront passibles d'une pénalité de 0,5 pour mille calculée sur le montant de l'offre, par jour calendaire de retard. Le montant total des pénalités encourues est plafonné à 2,5 % du montant global du marché. Passé un délai de trente (30) jours de retard de livraison, la Caisse se réserve le droit d'annuler le marché.

#### 4.4 Connaissance des conditions du marché

En faisant acte de candidature, le soumissionnaire reconnaît :

- avoir pris connaissance de la nature du marché, des prestations qui en découlent, ainsi que des contraintes y afférentes, sur la base desquelles, il a fixé le prix global, forfaitaire et non révisable ;
- être inscrit au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) et en règle vis-à-vis de la législation sociale, administrative et fiscale qui lui est applicable ;
- engager sa responsabilité en cas de carence, erreur, ou omission portant sur les renseignements donnés à la Caisse dans le cadre de sa soumission au marché.

#### 4.5 Présentation des offres

Les offres seront présentées en trois (03) exemplaires rangés dans une enveloppe fermée et scellée, sur laquelle il devra être écrit, sous peine d'être considérées comme nulles :

Au coin supérieur gauche :

**"APPEL D'OFFRES POUR LA FOURNITURE DE MATERIELS DE SECURITE  
INCENDIE A LA CRRAE-UMOA"**  
(A n'ouvrir qu'en commission de dépouillement)

Au centre :

**Monsieur le Directeur Général de la CRRAE-UMOA**  
**Angle Boulevard BOTREAU ROUSSEL – Rue Privée CRRAE-UMOA**  
**01 BP 2056 Abidjan 01**  
**CÔTE D'IVOIRE**

L'offre devra répondre à toutes les préoccupations exprimées dans les conditions générales, ainsi que les spécifications techniques du présent cahier des charges.



#### 4.6 Contenu des offres

L'offre technique devra obligatoirement inclure tous les renseignements nécessaires à sa bonne évaluation, notamment :

- la présentation de la société (forme sociale, implantation, domaines d'activité, organisation, etc.) ;
- le Registre de Commerce ;
- l'attestation valant quitus des cotisations de sécurité sociale (CNPS) ;
- l'attestation valant quitus fiscal de la Direction Générale des Impôts ;
- les références professionnelles et de prestations similaires ;
- les caractéristiques techniques du matériel proposé ;
- le délai de livraison du matériel et la durée de garantie.

L'offre financière comportera :

- une lettre de soumission ;
- une proposition financière détaillée sous forme de devis quantitatif, estimatif ou de bordereau de prix.

#### 4.7 Critères d'évaluation des offres

Les offres seront évaluées selon les critères suivants :

- la conformité de l'offre technique aux caractéristiques demandées ;
- les références de prestations similaires ;
- le délai de livraison et la durée de garantie du matériel fourni ;
- la pertinence de l'offre financière.

#### 4.8 Dépôt des offres

Les offres doivent être déposées au **Secrétariat de la Direction de l'Administration et des Ressources Humaines (DARH) situé au 4<sup>ème</sup> Etage B de l'Immeuble CRRAE-UMOA à Abidjan - Plateau, au plus tard le vendredi 24 mai 2024 à 12 h 00mn précises.**

#### 4.9 Compléments d'informations

Pour obtenir des renseignements destinés à une meilleure appréciation du dossier d'appel d'offres, les soumissionnaires peuvent adresser leur requête :

- **soit par télécopie au numéro 00 225 27 20 25 95 25 ;**
- **soit par messagerie électronique à l'adresse « [darh@crrae.org](mailto:darh@crrae.org) ».**

Les demandes de compléments d'informations devront être émises cinq (05) jours calendaires au plus tard, après la date de lancement de l'appel d'offres.

Les réponses y apportées, le cas échéant, seront publiées sur le site web de la CRRAE-UMOA à l'adresse [www.crrae.org](http://www.crrae.org), dans la rubrique « Avis et communiqués ».



Par ailleurs, la CRRAE-UMOA se réserve le droit de communiquer des informations complémentaires au dossier d'appel d'offres, au plus tard, huit (08) jours calendaires avant la date de clôture du dépôt des offres.

## V. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

La liste du matériel et les caractéristiques techniques sont indiquées dans les tableaux ci-après.

DESIGNATION		REFERENCE	QUANTITE
GENERIQUE	SPECIFIQUE		
Centrale ANTARES 4	EGA4 - Module d'exploitation général ANTARES 4	OICA122-E	1
KIT Détecteur de fumée	KIT ORION+ - OSET: DET OPT	OIDT088-B	15
ORION+	ADRES ORION		
Batteries	Batterie 12 V-17AH	CITIERINPI7AH12	4
Câbleries et accessoires de pose	Câblerie et accessoires de pose	ENS.	

